



ICI,

**LA SANTÉ
VAUT DE L'OR**

Centre de santé et de services sociaux
de la Vallée-de-l'Or

**Rapport annuel de gestion
2009-2010**

Table des matières

Le message du président et du directeur général	3	Plan d'action 2010-2011.....	17
La déclaration de fiabilité des données contenues dans le rapport annuel de gestion	4	Le rapport d'activités de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services.....	22
Le portrait du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or	5	Les conseils et comités du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or	23
1- La mission	6	1- Le Conseil d'administration et ses comités.....	23
2- La vision	6	2- Le comité des usagers	24
3- Les valeurs	6	3- Le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	24
4- La structure organisationnelle	8	4- Le comité de gestion des risques	24
5- Les ressources humaines.....	9	5- Le conseil des infirmières et infirmiers.....	25
5.1 Les employées et les employés	9	6- Le conseil multidisciplinaire	26
5.2 Les effectifs médicaux.....	10	7- Le comité prévention des infections.....	27
Les principales réalisations	11	Les états financiers	28
1- L'accessibilité des services	11	Le code d'éthique et déontologie des administrateurs...	29
2- La gestion des ressources humaines.....	13	L'entente de gestion	30
3- La sécurité des soins et des services	14		
4- La qualité des soins et des services	15		
5- Les aménagements	15		
6- Les ressources informationnelles.....	16		

Le message du président et du directeur général

On retiendra de l'exercice 2009-2010 que notre établissement est passé de la cohabitation de différentes missions de santé et de services sociaux à une réelle mise en réseau de nos programmes et services avec pour seule raison d'être, l'amélioration de nos services à la population.

Ce passage a demandé de la part de tout un chacun des efforts soutenus ainsi qu'une bonne dose d'abnégation, ce qui témoigne une fois de plus du réel engagement du conseil d'administration, de notre personnel, de nos médecins et de nos divers partenaires (syndicats, CMDP, CII, CM, Fondations, bénévoles, gestionnaires, etc.).

En fait, les travaux entourant le déploiement du plan d'organisation, la démarche de planification triennale et ceux attribuables à certains dossiers à caractère stratégique (UMF, infirmière praticienne, projet clinique clientèle autochtone, itinérance, optimisation selon l'approche Lean Healthcare, communication corporative, etc.), ont induit un mouvement et ont créé une véritable mobilisation, vers la recherche de solutions novatrices à l'égard des défis que posent la gouvernance d'un établissement comme le nôtre.

Il faut se rappeler également que ces travaux ont été accomplis sans négliger pour autant la dispensation de services réguliers et l'intendance quotidienne, dans un contexte de construction d'un nouveau complexe de santé et de services sociaux à Malartic, (comprenant l'intégration structurelle du CLSC, de la clinique externe de psychiatrie, de l'hôpital psychiatrique, et du CHSLD), et à l'intérieur d'une importante mouvance de l'équipe de direction.

Par ailleurs, on ne peut passer sous silence la vague pandémique, qui à elle seule pourrait faire l'objet d'un rapport annuel. Il n'y avait vraiment rien de banal à conjuguer, harmoniser et coordonner membres du corps médical, infirmier et des services sociaux, personnel de soutien clérical, informatique et de maintenance,

gestionnaires et bénévoles, le tout de manière à réguler une logistique technique et matérielle, afin de rassurer et de vacciner près des deux tiers de la population de notre MRC.

Chaque année apporte son lot de défis et d'embûches et il serait inconvenant de comparer d'un exercice à l'autre l'ardeur déployée et les compromis consentis parfois par bon nombre de nos employés et médecins au chapitre de leur vie familiale. Mais il y a lieu de prétendre que la cuvée 2009-2010 illustre sans équivoque que l'éthique, la rigueur professionnelle et l'obsession de la qualité et de l'accessibilité animent notre organisation et s'imposent comme des valeurs sûres et garantes de notre avenir.

Ainsi, c'est du fond du cœur que nous tenons à remercier tous les membres du conseil d'administration, nos médecins, notre personnel, nos bénévoles et nos gestionnaires.

Marc Fillion
Président

Jérôme Lamont
Directeur général

La déclaration de fiabilité des données contenues dans le rapport annuel de gestion

Les informations contenues dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport de gestion de l'exercice 2009-2010 du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques de l'établissement;
- présentent les indicateurs, les cibles et les résultats obtenus;
- présentent des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation tel que présentait l'exercice terminé le 31 mars 2010.

Jérôme Lamont
Directeur général

Le portrait du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or

Le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or est une organisation de type multivocationnel offrant, en regard de ses quatre missions, des services regroupés communautaires (CLSC), de soins de courte durée (CH-88 lits), d'hébergement et de soins longue durée (CHSLD-175 lits) et de psychiatrie (34 lits).

Par nos services, nous visons le maintien et l'amélioration de la santé et le bien-être des enfants, des jeunes et de leurs familles, des adultes ainsi que des personnes âgées, et ce, par des services de nature curative, préventive et communautaire.

Le CSSS de la Vallée-de-l'Or regroupe près de 1200 employés, et ce, dans neuf sites physiques différents. Chaque membre de notre grande équipe a pour souci constant d'offrir à plus de 43 000 habitants des services de grande qualité, dispensés dans les principaux pôles de la MRC de la Vallée-de-l'Or soit Val-d'Or, Malartic et Senneterre.

Le Centre de santé et de services sociaux dispense également à toute la population de l'Abitibi-Témiscamingue des services médicaux spécialisés en néphrologie, médecine nucléaire, cytopathologie, hématologie, médecine transfusionnelle, pneumologie, gastro-entérologie, cardiologie ainsi que psychiatrie longue durée et médico-légale.

Nous avons aussi une responsabilité sous-régionale pour la partie Est de la région en dermatologie, ophtalmologie, hématologie, urologie et microbiologie.

Coordonnées :

Centre administratif

1265, boul. Forest
Pavillon Bois-Joli
Val-d'Or (Québec) J9P 5H3
Tél. : 819 825-5858
Télé. : 819 825-7949

Centre d'hébergement Saint-Martin de Malartic

987, rue des Pins
Malartic (Québec) JOY 1Z0
Tél. : 819 825-5858
Télé. : 819 757-3309

CLSC de Senneterre

961, rue de la Clinique
Senneterre (Québec) JOY 2M0
Tél. : 819 825-5858
Télé. : 819 737-3122

CLSC de Val-d'Or

725, 6e Rue
Pavillon Germain-Bigué
Val-d'Or (Québec) J9P 3Y1
Tél. : 819 825-5858
Télé. : 819 825-5950

CLSC de Malartic

1141, rue Royale
Malartic (Québec) JOY 1Z0
Tél. : 819 825-5858
Télé. : 819 757-6034

Hôpital de Val-d'Or

725, 6e Rue
Val-d'Or (Québec) J9P 3Y1
Tél. : 819 825-5858
Télé. : 819-825-7909

Hôpital psychiatrique de Malartic

1141, rue Royale
Malartic (Québec) JOY 1Z0
Tél. : 819 825-5858
Télé. : 819 757-4330

Clinique externe de psychiatrie

1141, rue Royale
Malartic JOY 1Z0
Tél. : 819 825-5858
Télé. : 819 757-4313

Centre d'hébergement de Val-d'Or

1212, Avenue Brébeuf
Val-d'Or (Québec) J9P 2C9
Tél. : 819 825-5858
Télé. : 819 825-7893

1- La mission

Le CSSS de la Vallée-de-l'Or a pour mission d'améliorer et de maintenir la santé et le bien-être de la population du territoire en offrant des services de santé et des services sociaux de qualité en partenariat avec les ressources du milieu. Entre autres, le CSSS anime et coordonne les réseaux locaux de services. Le personnel du CSSS accompagne les usagers de façon à leur assurer des services continus et personnalisés répondant à leurs besoins. La mission du CSSS s'actualise à travers une gamme de services, soit :

- des services de santé et des services sociaux, de nature préventive ou curative, de réadaptation et de réinsertion sociale;
- des services diagnostiques et des soins médicaux généraux et spécialisés;
- de façon temporaire ou permanente, des services d'hébergement aux personnes ne pouvant plus demeurer dans leur milieu de vie malgré le support de leur entourage.

La façon de dispenser ces services est définie par les projets cliniques, en collaboration avec les partenaires de la communauté.

2- La vision

Le CSSS de la Vallée-de-l'Or est guidé dans ses actions et son développement par un idéal qu'il définit de la façon suivante :

Le CSSS de la Vallée-de-l'Or est une organisation qui s'emploie à toujours mieux connaître les besoins de la population de son territoire et à adapter ses services en développant des partenariats avec les organismes de la communauté, et ce, dans une perspective de services accessibles, continus et personnalisés.

Le CSSS de la Vallée-de-l'Or est une organisation qui agit de façon à améliorer constamment ses services et optimise l'utilisation de ses ressources pour améliorer et maintenir la santé et le bien-être de la population du territoire.

Le CSSS de la Vallée-de-l'Or est une organisation où la gestion des ressources humaines se caractérise par la communication, la qualité de vie au travail, le travail d'équipe et la créativité.

3- Les valeurs

Lors de sa création, l'établissement a identifié les valeurs sur lesquelles s'appuient le développement et la prestation de services.

Ces valeurs sont :

❖ **Le respect**

Le respect des besoins, de la dignité et des conditions de vie des usagers.

Le respect des cultures des différentes communautés et ethnies qui vivent sur le territoire de la Vallée-de-l'Or.

❖ **La transparence**

La transparence dans la communication avec les usagers.

La transparence dans les processus décisionnels, l'allocation des ressources et dans la communication organisationnelle.

❖ **L'engagement**

L'engagement de celles et ceux qui travaillent dans l'établissement à dispenser des services de qualité à chaque usager.

L'engagement de celles et ceux qui travaillent dans l'établissement à contribuer au développement et à l'amélioration des services.

❖ **L'amélioration continue de la qualité des services**

L'amélioration continue des services, des soins et de l'accompagnement des usagers.

L'amélioration continue des processus de gestion des ressources humaines, des services supports et des ressources financières et matérielles.

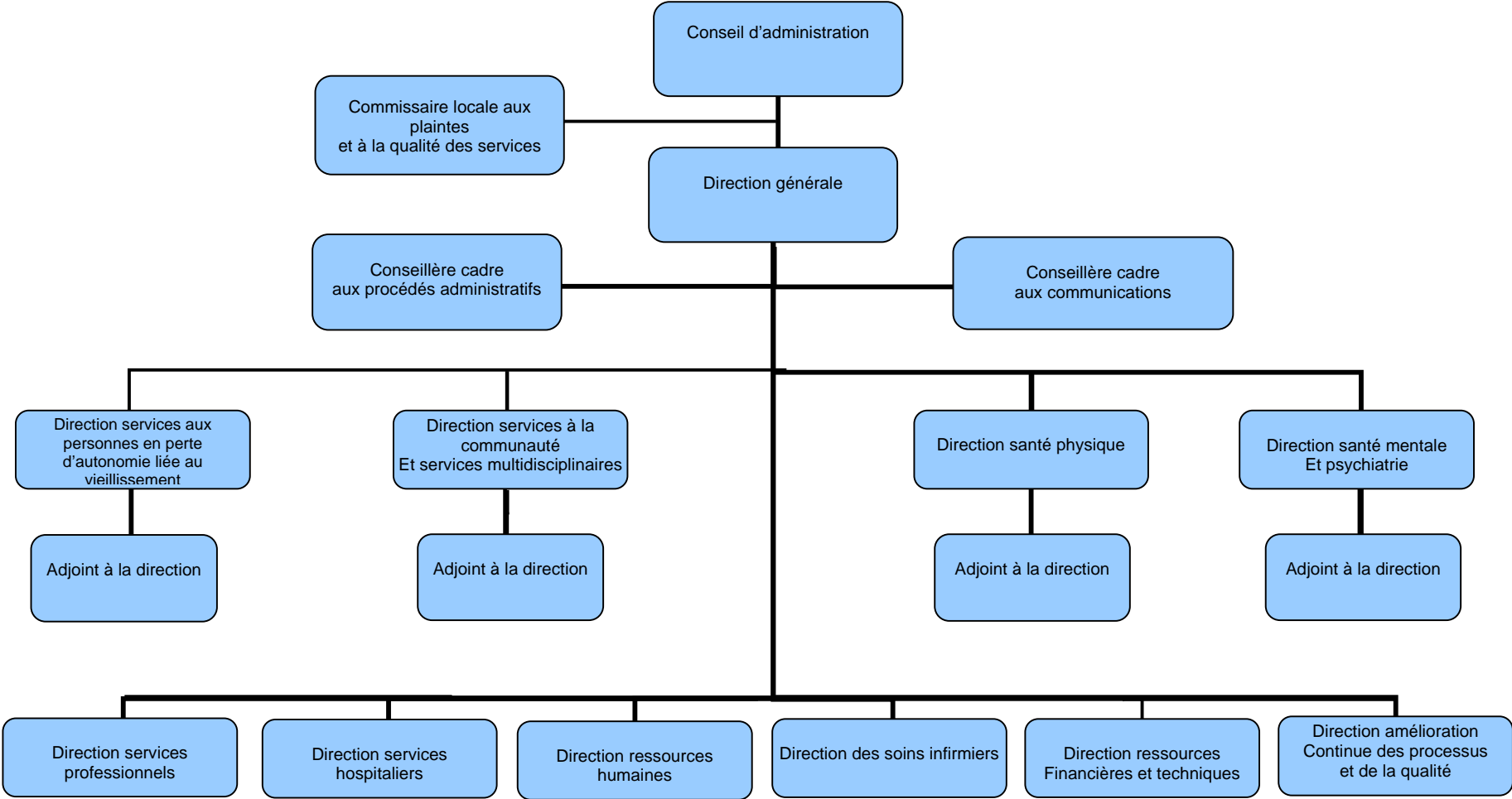
❖ **L'équité**

L'équité dans la qualité des services dispensés et l'allocation des ressources au sein des différentes installations de l'établissement, des différentes communautés et municipalités desservies. L'équité c'est aussi d'accroître l'intensité des services auprès des groupes et des populations qui présentent les plus grands besoins.

❖ **La cohésion et le travail d'équipe**

La cohésion et le travail d'équipe en partageant une vision commune, en participant à un projet commun, en reconnaissant la contribution et les compétences de chacun, en collaborant les uns avec les autres, à travers l'ensemble des services du CSSS de la Vallée-de-l'Or.

4- La structure organisationnelle



5- Les ressources humaines

5.1 Les employées et les employés

Au 31 mars 2010, notre établissement comptait 1236 employés représentant 908 postes en équivalent temps complet (ETC). Au cours de l'année, nous avons procédé à l'embauche de 201 personnes et à la réembauche de 54 personnes alors que 161 personnes ont quitté l'établissement.

Répartition des ressources humaines par catégorie d'emploi

Catégorie	Nombre d'employés
Personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires	399
Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	385
Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	168
Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	206
Syndicables non syndiqués	10
Pharmaciens	7
Cadres supérieurs	9
Cadres intermédiaires	50
Hors cadres	2

Répartition des ressources humaines par unité d'accréditation syndicale ou regroupement

Unité d'accréditation syndicale ou regroupement	Nombre d'employés
SRPSQ (anciennement SRIIQ)	399
CSN (groupes 2 et 3)	553
APTS	206
SNS (Syndicables non syndiqué)	10
APES (Pharmaciens)	7
AGESSS; ACSSSS; ADGSSSQ (Cadres intermédiaires, cadres supérieurs, hors cadres)	61

Répartition des ressources humaines par statut

Statut	Nombre d'employés
Temps complet	513
Temps complet temporaire	28
Temps partiel régulier	424
Temps partiel occasionnel	271

Heures d'assurance-salaire

2009-2010	2008-2009
Heures assurance-salaire : 86 933	Heures assurance-salaire : 68 072
Heures travaillées : 1 559 966	Heures travaillées : 1 492 381
Ratio : 5,58 %	Ratio : 4,56 %

Activités de formation en cours d'emploi, d'adaptation et de perfectionnement et autres dépenses de formation

2009-2010	2008-2009
Coûts : 450 829 \$	Coûts : 463 726 \$
Autres dépenses de formation : 206 857 \$	Autres dépenses de formation : 247 317 \$
Représente 1,27 % de la masse salariale	Représente 2,32 % de la masse salariale

Griefs

2009-2010	2008-2009
Griefs déposés : 37	Griefs déposés : 49
Griefs réglés ou annulés : 49	Griefs réglés ou annulés : 109

Libérations syndicales

2009-2010	2008-2009
Nombres d'heures : 8966,79 heures	Nombres d'heures : 8183,50 heures
Coûts : 220 806,87 \$	Coûts : 201 955 \$

5.2 Les effectifs médicaux

En 2009-2010

- ❖ Arrivée de quatre omnipraticiennes
- ❖ Arrivée d'un nucléiste

Médecine générale

Un total de 65 médecins omnipraticiens oeuvrent au sein de notre établissement. Parmi ceux-ci, 35 sont membres actifs et 30 sont membres associés.

Médecine spécialisée, dentisterie et pharmacie

Un total de 235 médecins spécialistes, pharmaciens et dentistes oeuvrent au sein de notre établissement. Parmi ceux-ci, 49 sont membres actifs et 186 sont membres associés.

Nos médecins spécialistes pratiquent dans l'une ou l'autre des spécialités suivantes :

Psychiatrie	Chirurgie générale	Radiologie diagnostique
Gastro-entérologie	Dermatologie	Anatomopathologie
Pédiatrie	Gynécologie-obstétrique	Chirurgie dentaire
Anesthésie-réanimation	Pneumologie	Gastro-entérologie
Cardiologie	Urologie	Ophtalmologie
Chirurgie orthopédique	Biochimie médicale	Pédopsychiatrie
Endocrinologie	Orthopédie	Neurologie
Néphrologie	Oncohématologie	Rhumatologie
Médecine interne	Médecine nucléaire	Chirurgie thoracique
Oto-rhino-laryngologie	Chirurgie plastique	Allergie pédiatrique
Omnianesthésie	Microbiologie médicale et infectiologie	Chirurgie buccale maxillo-faciale

Les principales réalisations

1 - L'accessibilité des services

- Début du déploiement d'une culture Lean au CSSS :
 - ▲ Création de la direction amélioration des processus et de la qualité. Cette direction a pour but de faire de la réorganisation du travail dans tout le CSSS de la Vallée-de-l'Or entre autres, afin d'améliorer l'accès aux services.



- ▲ Réalisation d'un impact Kaizen par la compagnie Fujitsu Conseil pour le volet ambulatoire de l'urgence de l'Hôpital de Val-d'Or.

- ▲ Réalisation d'un blitz Kaizen chez les TAS.

- Début du projet d'intervention court terme pour la clientèle prioritaire sur la liste d'attente à la clinique externe de santé mentale de Val-d'Or.



- Ouverture de l'Unité de médecine familiale de la Vallée-de-l'Or. Trois résidentes sont alors accueillies.

- Début de l'actualisation du plan d'organisation régional des services en pédopsychiatrie.

- Organisation d'une vaste opération de campagne de vaccination massive contre la grippe H1N1 dans les trois centres de services, à Val-d'Or, Malartic et Senneterre.



- Adoption du projet clinique et organisationnel pour les jeunes en difficulté.

- Implantation d'une équipe MRC en intervention de crise et de suivi intensif.

- Élargissement du programme Le Maillon à toutes les écoles de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et de la Commission scolaire western Québec. Plus de 160 accompagnateurs formés pour faciliter l'accès aux services pour les jeunes.

- Sensibilisation/formation auprès de la population concernant la problématique de jeu avec les Appareils de Loterie vidéo.

- Signature de l'entente de complémentarité des services entre le CSSS et la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

- Intégration de l'infirmière praticienne spécialisée (IPS-PL) à la Clinique médicale de l'Or-et-des-Bois pour les personnes avec problèmes de santé courants ou maladies chroniques



- Collaboration avec des partenaires du réseau local de services pour la réouverture du Dortoir pour itinérants à Val-d'Or.
- Signature d'une entente de service en répit-dépannage avec le CRVA pour la clientèle DI-DP-TED.
- Réalisation d'un projet pilote pour le service de paptest au point de service de Malartic.
- Création du comité phare en lien avec les impacts psychosociaux du projet de la minière Osisko à Malartic.
- Collaboration à l'implantation d'une équipe mobile en mieux-être mental pour les communautés autochtones du Lac Simon et de Kitcisakik.
- Intégration des services de laboratoire et centre de prélèvement de Val-d'Or, Malartic et Senneterre au CSSS de la Vallée-de-l'Or.
- Ajout d'un fournisseur d'isotopes afin de maintenir un niveau acceptable d'accès aux examens malgré la fermeture du réacteur de Chalk River.
- Élaboration d'un processus d'amélioration de l'accessibilité au service de planification d'examens en radiologie pour la clientèle interne (médecins, unités de soins...).
- Amélioration de l'accessibilité aux résultats d'examen; lecture et transcription, en radiologie.

- Démarrage du service à la clientèle sans omnipraticien
- Création de nouveaux indicateurs permettant d'évaluer et d'agir quotidiennement sur la fluidité des accès à l'hospitalisation et diffusion hebdomadaire des résultats.
- Activation du plan de contingence à l'urgence.
- Ouverture d'une unité temporaire de dix lits au pavillon Germain-Bigué de l'Hôpital de Val-d'Or pour les personnes en attente d'hébergement.
- Désignation par le MSSS comme établissement régional pour les chirurgies bariatriques.
- Collaboration avec le Centre Normand pour l'élaboration d'un projet d'équipe de liaison en dépendance à l'urgence.
- Élaboration et uniformisation d'un formulaire de référence au guichet unique en santé mentale et psychosocial.
- Ouverture de la résidence Boyer qui, grâce à un partenariat public-privé, permet d'accueillir dix personnes avec déficits cognitifs.
- Ouverture du service de buanderie les fins de semaine.

- Travaux de consultation du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or pour l'implantation d'un modèle de services de santé et de services sociaux pour les autochtones en milieu urbain de la Vallée-de-l'Or.



2 - La gestion des ressources humaines

- Mise en place du nouveau plan d'organisation. Parmi les points majeurs :
 - ▲ Création de la direction de l'amélioration continue des processus et de la qualité.
 - ▲ Scission de la direction de la santé physique et des services hospitaliers.
 - ▲ Création de la direction des soins infirmiers.
 - ▲ Transfert du soutien à domicile de la direction des services communautaires et services multidisciplinaires vers la direction des personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement.
 - ▲ Transfert de la clinique multidisciplinaire de la Direction de la santé physique vers la Direction des services à la communauté et services multidisciplinaires.
 - ▲ Transfert du service Accueil/Admission de la direction des services hospitaliers vers la direction des services hospitaliers.
 - ▲ Transfert de la santé courante (site Hôpital) de la direction des services à la communauté et services multidisciplinaires vers la direction de la santé physique.
 - ▲ Ajout du service sécurité-salubrité à la direction des soins infirmiers.
 - ▲ Ajout du service des installations matérielles à la direction des ressources financières et techniques.
- Signature du protocole d'entente pour accueillir des stagiaires et des résidents en pharmacie de l'Université Laval.
- Accueil de quatre nouvelles omnipraticiennes et d'un nucléiste.
- Poursuite du projet de réorganisation du travail avec les équipes des soins globalisés : évaluation du projet exécuté en chirurgie et présentation des résultats, autorisation et amorce pour débiter l'implantation en médecine-gériatrie active.
- Début de la formation *Agir* du MSSS à l'intention des préposés aux bénéficiaires.

- Partenariat avec la MRC de la Vallée-de-l'Or dans le dossier de l'accueil des nouveaux arrivants.



- Déploiement d'une stratégie locale de main-d'oeuvre dans le but de renforcer notre pouvoir d'attraction.
- Organisation de la célébration des 25 ans de service de personnes œuvrant dans les différents sites
- Organisation du *Brunch des directions* destiné à féliciter et remercier les membres du personnel pour leur travail, apport et investissement, particulièrement lors de la pandémie.
- Organisation des 5 à 7 *postpandémies* destinées à remercier et féliciter les bénévoles et les employés ayant contribué directement à la campagne de vaccination contre la grippe A H1N1.
- Lancement de la 3^e cohorte au programme *Relève Cadres*.
- Soutien au personnel-cadre par l'entremise de la promotion des programmes de *Coaching* et du *Groupe d'apprentissage dans l'action*.
- Élaboration et déploiement du plan de formation institutionnel accompagné d'un guide de gestion de la formation.
- Soutien au rehaussement des exigences de qualification pour nos postes de préposés aux bénéficiaires.
- Participation des intervenants en jeunesse au Programme national de formation pour ajuster la pratique en fonction des modifications à la Loi sur la protection de la jeunesse.

- Fin de l'exercice de titularisation des infirmières, infirmières auxiliaires et des inhalothérapeutes.
- Élaboration d'un plan d'action en prévention et promotion de la santé-sécurité du travail visant à ramener notre taux de cotisation CSST à celui de l'unité au niveau national.
- Développement du programme de préceptorat, soutien clinique en soins infirmiers.



- Organisation de la Fête du personnel, destinée à féliciter et remercier les membres du personnel pour leur apport à l'atteinte de la mission de l'établissement et au mieux-être de notre clientèle.

- Fusion des équipes de travail des deux services alimentaires de Malartic (Centre d'hébergement et Hôpital psychiatrique).

3- La sécurité des soins et des services

- Pharmacie de l'Hôpital de Val-d'Or : installation de l'emballeuse médicament, mise en place des charriots de médicaments au sein de différentes unités et réaménagement du service au complet.
- Mise en place de mesures préventives durant la pandémie.
- Analyse de chaque évènement touchant la sécurité civile et ajustements.

- Suivi au programme de gestion des mesures de contrôle.
- Mise en place des mesures pour assurer la surveillance clinique des usagers qui reçoivent des opiacés.
- Formation de plusieurs gestionnaires ainsi que leurs assistantes pour la compilation dans le système d'information sur la sécurité santé (SISSS).
- Poursuite des activités de formation (Point Pressure Control Technical) pour le nouveau personnel et formation continue afin de maintenir les compétences du personnel déjà formé.
- Formation du personnel sur les mesures de contention.
- Formation du personnel pour assurer le volet psychosocial de la sécurité civile.
- Élaboration de la politique d'identification sans équivoque d'un usager.
- Mise en place d'un système de code d'urgence pour une réaction rapide du personnel à Malartic.
- Création d'un comité sécurité spécifique au laboratoire.
- Continuité de la formation sur la sécurité de l'information pour le nouveau personnel.
- Finalisation du programme de prévention des chutes.
- Finalisation de la stérilisation *Flash* au bloc opératoire.

- Déploiement du système d'aiguilles sécuritaires à l'ensemble de l'établissement.
- Révision de tous les dossiers de cancer du sein dans la requête provinciale pour la reprise de tous les tests des récepteurs HER2 et hormonaux.
- Mise en place d'activités d'évaluation du niveau de violence à l'urgence avec déploiement de mesures pour augmenter la sécurité du personnel.

4- La qualité des soins et des services

- Suivi à l'implantation du plan thérapeutique infirmier (PTI).
- Mise en place d'un comité élargi sur les soins de plaies incluant les différents partenaires.
- Mise à jour et élaboration d'ordonnances collectives.
- Début du processus d'agrément : mise en place des équipes, formation des chefs d'équipe, distribution du sondage aux employés et aux usagers.
- Organisation d'un Forum en santé mentale en partenariat avec les groupes communautaires.
- Révision complète de l'offre de services à l'intention des jeunes en difficulté et à leur famille.
- Élaboration du Plan d'action pour les programmes DI-DP-TED.
- Révision du processus de classement des références en externes en physiothérapie. Ensuite, plusieurs changements effectués afin d'améliorer la performance (questionnaire de préévaluation, chariots de traitement, simplification du processus).

- Début du projet de dépistage pour les troubles auditifs.
- Tenue de rencontres de sensibilisation à l'intention des familles des personnes résidants dans les centres d'hébergement.
- Reconduite du programme de réadaptation pulmonaire.
- Démarrage d'un projet de réadaptation (reconditionnement) pour clients en oncologie.
- Zoothérapie pour les enfants en collaboration avec Leucan.

5- Les aménagements

Malartic

- Déménagement du CLSC dans le complexe abritant également l'Hôpital psychiatrique et la clinique externe.



- Relocalisation du centre de prélèvement au CLSC.
- Transfert des archives dans de nouveaux locaux, toujours à l'Hôpital psychiatrique. Les dossiers de la mission CH, CLSC et de la CEP se retrouvent dorénavant dans le même espace physique.

- Aménagement de la nouvelle cuisine desservant l'Hôpital psychiatrique et le Centre d'hébergement de Malartic.

Val-d'Or

- Déménagement de plusieurs employés oeuvrant à la Direction des services à la communauté et services multidisciplinaires pour les regrouper au Pavillon Germain-Bigué de l'Hôpital de Val-d'Or.

- Déménagement des services d'oncologie et de réadaptation cardiaque dans l'agrandissement du Pavillon C de l'Hôpital de Val-d'Or.



- Déménagement des directions de la santé physique et des services hospitaliers dans l'agrandissement du Pavillon C de l'Hôpital de Val-d'Or.
- Aménagement du laboratoire principal sous forme de core-lab et remplacement d'équipements.
- Déménagement d'une partie des employés des archives au Pavillon C de l'Hôpital de Val-d'Or.
- Déménagement de la salle des serveurs située au Pavillon Germain-Bigué de l'Hôpital de Val-d'Or.

6- Les ressources informationnelles

- Remplacement du système de téléphonie des sites du secteur de Malartic et de Val-d'Or.
- Remplacement de 170 postes informatiques afin de rajeunir la flotte.
- Interface entre les logiciels SIMASS et OPERA (admission et bloc opératoire).
- Mise à niveau du système MedUrge pour faire face à la pandémie.
- Étude de différents logiciels pour accroître la performance (MAGIC, Logi-D).
- Activités en lien avec une éventuelle implantation du logiciel SARDO en oncologie.
- Numérisation des images de mammographie.
- Mise à jour de l'outil d'évaluation multi clientèle (OEMC) informatisé.

Plan d'action 2010-2011

Orientation stratégique 1

Le CSSSVO rayonnera par la qualité de son leadership, par son engagement et son implication dans la MRC de la Vallée-de-l'Or de façon à contribuer à l'amélioration du bien-être global de la population, en se préoccupant des personnes qui présentent une plus grande vulnérabilité aux problèmes de santé physique et/ou psychologique et aux problèmes sociaux.

Actions à entreprendre

- Organiser un forum d'échanges avec les partenaires pour leur communiquer le Plan triennal, faire connaître les principaux projets du CSSSVO et recueillir les préoccupations des partenaires concernant l'amélioration des services de santé et des services sociaux.
- Mettre en place une méthode de mise à jour des besoins de la population.
- Mettre en place des activités pour que les gestionnaires s'approprient et partagent la responsabilité populationnelle du CSSS.
- Actualiser le plan d'organisation régionale de services en pédopsychiatrie. Recrutement et mise en place de l'équipe régionale.
- Revoir et finaliser l'ensemble des ententes de services avec nos partenaires communautaires oeuvrant en santé mentale.
- Collaborer avec des partenaires au développement d'unités de logement à prix modique pour une clientèle en santé mentale dans le secteur de Malartic.

- Finaliser et opérationnaliser l'entente de collaboration avec le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or visant les l'implantation d'un modèle de services de santé et de services sociaux pour les autochtones en milieu urbain de la Vallée de l'Or.
- Actualiser les plans d'action du projet clinique et organisationnel Jeunes en difficulté.
- Implanter le programme Le Maillon au Cégep et à l'UQAT, campus de Val d'Or.
- Implanter des réseaux de Sentinelles en prévention du suicide dans la MRC.
- Élaborer le Plan d'action sur l'itinérance en collaboration avec des partenaires du réseau local de services à Val-d'Or.
- Réaliser un état de situation sur l'évolution des projets cliniques et finaliser et/ou élaborer les projets cliniques requis en lien avec les priorités du MSSS.
- Actualiser les projets cliniques déjà élaborés.

Orientation stratégique 2

Le CSSSVO sera reconnu pour son accessibilité et la qualité des soins et des services qu'il dispense.

Actions à entreprendre

- Recruter deux infirmières praticiennes en soins de première ligne afin d'offrir les postes disponibles.
- Poursuivre le plan d'action concernant l'amélioration des services de l'urgence de l'Hôpital de Val-d'Or en investissant entre autres dans la mise en place d'interventions novatrices pour les clientèles de priorité 4/5 à l'urgence, en révisant et en élargissant à l'ensemble des missions le mandat du comité de gestion des lits, en mettant en place des services d'hôpital de jour en gériatrie et en favorisant des interventions optimales des équipes PALV et Santé mentale auprès des personnes à l'urgence ou en hospitalisation, en ciblant des actions dans tous les secteurs de l'établissement.
- Réviser, en collaboration avec le département de psychiatrie, le mécanisme d'accès pour les services à l'unité de soins de réadaptation active. Diffuser ensuite à chacun des CSSS de la région.
- Élaborer pour chacune des clientèles un cadre de gestion de l'accès en s'inspirant des différents modèles déjà en place (DI-TED, chirurgie...), incluant un portrait des listes d'attente mis à jour régulièrement. Se doter d'indicateurs de résultat et de tableaux de bord. Diffuser, implanter et coordonner les différents plans d'accès.
- Implanter le programme de soutien aux autosoins pour les personnes atteintes de maladie chronique.
- Adapter les services offerts en biologie médicale à Malartic et Senneterre aux besoins de la population.
- Implanter un projet d'évaluation de déglutition en externe.
- Poursuivre la révision du programme de gériatrie active et ajuster au besoin.
- Optimiser l'utilisation des lits posthospitaliers.
- Assurer la formation continue et uniformiser les pratiques et l'utilisation du matériel en ce qui concerne les soins des plaies.
- Créer un comité clinique en soins infirmiers pour les missions CLSC-CHSLD.
- Améliorer le fonctionnement du comité d'éthique clinique.
- Implanter une philosophie de soins basée sur le rétablissement, et ce, pour l'ensemble du programme de santé mentale et psychiatrie.
- Implanter le service de repas en vrac sur toutes les unités des CHSLD de Val-d'Or et Malartic.
- Réaliser un plan d'action pour les différents services, et ce, en lien avec les recommandations de la visite d'inspection professionnelle en inhalothérapie.
- Mettre en place dans les trois services alimentaires les nouvelles recommandations au niveau de la production des mets pour la clientèle présentant des problèmes de dysphagie.
- Mettre en place la politique alimentaire selon le cadre de référence du Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Implanter le programme hygiène des mains et maintenir des activités de prévention des infections en continu.
- Actualiser le comité de planification des mesures d'urgence et élaborer un plan d'action.
- Déployer le programme de prévention des chutes.

- Réviser le protocole de surveillance clinique des usagers qui reçoivent des opiacés, le diffuser et s'assurer de son application.
- Se familiariser avec la nouvelle version du SSISS et mettre en place les indicateurs afin de prévenir la récurrence des incidents et accidents.
- Poursuivre la promotion de la politique afin d'augmenter les déclarations d'événements à risques.
- Débuter un programme de formation sur l'intervention psychologique afin de prévenir l'escalade de la violence.
- Évaluer le niveau de sécurité des consultations psychiatriques à l'urgence et proposer des solutions pour assurer une prestation sécuritaire de soins.
- Élaborer, en collaboration avec le département de psychiatrie, un protocole d'intervention lors des passages à l'acte sur les unités de soins.
- Mobiliser une équipe d'intervenants psychosociaux prête à intervenir en cas de tragédie, sinistre ou d'évènement traumatisant.
- Planifier le projet SARDM phase 2 (système automatisé et robotisé en distribution du médicament).
- Associer infirmières et médecins pour l'accès aux soins palliatifs à domicile en 24/7.
- Améliorer la participation des médecins au sein des différentes équipes de travail et comités de l'établissement.
- S'assurer que les GFM évoluent en fonction de leur mandat d'origine.
- Réaliser le projet concernant les clientèles orphelines.
- Maximiser l'utilisation d'ordonnance collective.

Orientation stratégique 3

Le CSSSVO implantera une démarche d'amélioration continue des processus et de la qualité, entre autres en révisant l'organisation du travail et en maximisant l'intégration et la continuité des services.

Actions à entreprendre

- Cartographier les zones de performance et de vulnérabilité de l'établissement.
- Informer et former le personnel à l'approche Lean Healthcare.
- Réaliser des impacts ou blitz Kaizen dans des secteurs prioritaires, en lien avec le développement d'une culture Lean au CSSS.
- Intégrer les services en ergothérapie.
- Intensifier le travail interdisciplinaire à l'intérieur des services de santé mentale et psychiatrie et avec nos partenaires internes (services sociaux généraux, équipe de liaison à l'urgence, santé physique, PALV) et externes (Centre jeunesse, organismes communautaires).
- Intégrer l'imagerie médicale au mécanisme d'accès à la chirurgie.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan de régionalisation des analyses de laboratoire.
- Finaliser l'actualisation du plan d'action sur la révision de l'organisation des services de la direction pour les unités de soins et pour les cliniques externes en santé mentale afin de favoriser la continuité, l'intégration et la qualité des services aux usagers.
- Implanter la première phase du Réseau de services intégrés pour personnes âgées (RSIPA).

- Harmoniser les pratiques en soins infirmiers des différents secteurs et établir des mécanismes de communication interprogrammes cliniques.
- Identifier les étapes du processus d'agrément auxquelles on peut intégrer les actions du Plan triennal (plan d'amélioration, sondage, autoévaluation...).

Orientation stratégique 4

Le personnel et les médecins seront fiers de travailler dans un établissement où ils sont des acteurs impliqués et engagés, reconnus pour leurs expertises et leurs compétences.

Actions à entreprendre

- Mettre en place au sein de l'équipe de direction des pratiques de gestion qui facilitent la circulation de l'information, la cohésion, la concertation, la collaboration et l'intégration des services.
- Regrouper les professionnels œuvrant en santé mentale par fonction afin de développer une vision commune de leur contribution au programme.
- Développer et implanter un plan d'action ainsi qu'une stratégie de reconnaissance du personnel, incluant entre autres, la Fête du personnel et la célébration des 25 ans de service.
- Faire connaître la stratégie locale de main d'œuvre, son évolution, ses résultats et le rôle de chacun dans sa réalisation.
- Susciter des actions de chacun des gestionnaires auprès de son équipe de travail pour échanger sur les valeurs, le code de conduite, le code de déontologie, les compétences cadres (AQESSS) et sur les actions à poser pour maintenir des comportements conviviaux.

Orientation stratégique 5

Le CSSSVO améliorera la qualité de vie au travail du personnel et des médecins par des interventions au plan social et professionnel dans des lieux physiques adéquats.

Actions à entreprendre

- Revoir et harmoniser les processus d'accueil/orientation /intégration des infirmières.
- Finaliser l'organisation du travail des services supports à l'Hôpital psychiatrique de Malartic.
- Actualiser le Plan de développement des ressources humaines 2010-2013.
- Finaliser les outils de travail pour faciliter l'intégration et l'orientation des nouveaux employés syndiqués et gestionnaires.
- Mettre en place un projet d'encadrement professionnel MRC auprès des intervenants du programme Jeunes en difficulté.
- Proposer un ou des modèles d'encadrement clinique et administratif pour les professionnels travaillant au CSSS.
- Mettre en place le programme de préceptorat, soutien clinique en soins infirmiers.
- Demander au MSSS l'ajout de personnel pour le nouveau Centre d'hébergement Saint-Martin en fonction d'une organisation des services sur deux étages et de la création d'une unité protégée.
- Participer à l'identification et la mise en œuvre de toutes pistes d'action susceptible de réduire le nombre d'heures supplémentaires effectuées par les infirmières et le recours à la main-d'œuvre indépendante.

- Améliorer notre pourcentage de postes à temps complet (infirmières) afin d'améliorer notre capacité à stabiliser les équipes de soins et de services et répondre aux besoins du nouveau personnel.
- Implanter le programme *Entreprise en Santé* afin d'assurer à notre personnel un environnement de travail sain et sécuritaire tout en visant une amélioration de la santé globale du personnel et de l'établissement.
- Poursuivre les travaux en lien avec l'implantation d'un service de garde en milieu de travail pour les enfants du personnel de l'établissement.
- En collaboration avec l'équipe de direction et l'ensemble des chefs de service/départements, implanter un système de management de la Santé sécurité du travail dans le but de travailler davantage en mode « proaction » et éviter les accidents de travail ainsi que réduire les risques d'accidents ou d'événements accidentels chez le personnel.
- Développer un réseau de « sentinelles » dans le but de détecter la détresse psychologique chez notre personnel et référer à une personne ressource appropriée, au besoin.
- Finaliser le réaménagement de l'espace et le déménagement du personnel de la Direction des services à la communauté et services multidisciplinaires à l'intérieur du Pavillon Germain Bigué.
- Planifier le réaménagement de la cuisine du Centre d'hébergement de Val-d'Or afin d'améliorer l'efficacité des postes de travail comme la laverie et le secteur distribution.

Le rapport d'activités de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services

Données

Plaintes reçues	42 (49 en 2008-2009)
Plaintes administratives	25 (28 conclus)
	Accessibilité/continuité : 5
	Soins et services dispensés : 18
	Relation interpersonnelle : 4
	Organisation du milieu/ ressources matérielles: 1
	Aspect financier : 1
	Droits particuliers : 2
	Autres objets de plaintes : 0
Traitement complété	18 avec mesures identifiées 13 sans mesure identifiée
Nature des mesures identifiées	Adaptations des soins et services (13x) Adaptation du milieu et de l'environnement (3X) Adoption/révision/application des règles et procédures (1X) Autre (1X)
Plaintes médicales	17 (20 conclues)
Assistance	47
Interventions	7
Consultations	1
Autre	3

Actions de promotion du régime d'examen des plaintes :

- Octobre 2009, enregistrement de l'émission « Votre santé vaut de l'Or ». Présentation du rôle et des fonctions de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services, du régime d'examen des plaintes et des droits des usagers.
- Automne-Hiver 2009, participation au comité régional pour la semaine régionale de promotion des droits des usagers et travail de collaboration avec le comité des usagers et les comités de résidents du CSSS de la Vallée-de-l'Or.
- Coordination de la semaine régionale de promotion des droits des usagers du 8 au 12 février 2010, ayant pour thème « *Parce que les droits des usagers, gagnent à être connus de tous* ».

Les activités organisées :

- Pièce de théâtre présentée dans les CHSLD de Val-d'Or et de Malartic.
- Kiosques d'informations et remise de dépliants promotionnels aux pharmacies de Malartic et Senneterre et au Carrefour du Nord Ouest.
- Rencontre des enseignants du primaire et du secondaire de Malartic .
- Rencontre des employés de Boralex à Senneterre.
- Enregistrement d'une émission de « Votre santé vaut de l'Or » avec la participation du comité des usagers du CSSS de la Vallée-de-l'Or, qui avait pour thème le rôle et les fonctions du comité des usagers, des comités de résidents et la semaine de promotion des droits des usagers.

Les conseils et comités du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or

1- Le Conseil d'administration et ses comités

Conseil d'administration (au 31 mars 2010)					Comité administratif	
PRÉNOM, NOM	Collège électoral	Présence	Absence Motivée	Total		
Pierre Barrette	Conseil multidisciplinaire	7	2	9	Marc Fillion	Président
Nathalie Bélanger	Désignée	4	5	9	Michel Langevin	Vice-président
Jim Davis	Coopté	7	2	9	Jérôme Lamont	Directeur général et secrétaire
Marie-Paule Ferron	Population	2		2	Jim Davis	Administrateur
Marc Fillion	Population	7	2	9	Louis Vincent	Administrateur
David Garceau-Gosselin	Personnel non clinique	1		1	Comité de vérification	
Roland Gauthier	Comité des usagers	6	3	9	Marc Fillion	
Jérôme Lamont	Directeur général	9		9	Jim Davis	
Michel Langevin	Population	9		9	Lyn Pinel	
Louise P. Lyrette	Comité des usagers	6	3	9	Comité d'évaluation du directeur général	
Tuong-Vi Pham	CMDP	3	6	9	Marc Fillion	
Julie Pigeon	DRMG	5	4	9	Jim Davis	
Lyn Pinel	Désignée	9		9	Michel Langevin	
Danielle Roberge	Fondation	7	2	9	Louis Vincent	
Mélanie Rocher	CII	3		3	Comité d'évaluation des mesures disciplinaires concernant un médecin, un dentiste ou un pharmacien	
Louis Vincent	Population	8	1	9	Marc Fillion	
					Louise P. Lyrette	
					Julie Pigeon	
					Danielle Roberge	
					Mélanie Rocher	

Comité de vigilance

Marc Fillion
Jim Davis
Jérôme Lamont, directeur général
Louise P. Lyrette
Caroline Simard, commissaire locale aux plaintes

Comité d'évaluation de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services

Marc Fillion
Jim Davis
Michel Langevin
Louis Vincent

Comité d'aménagement

Nathalie Bélanger
David Garceau-Gosselin
Danielle Roberge

2- Le comité des usagers

Présidente : Louise Lyrette

Membres : Margret H Janvier, vice-présidente
Lorraine Allard
Huguette Brouillette
Gyulaine Degrandpré
Léo Fontaine
Ghislaine Gagné
Roland Gauthier
Nicole Pagé

Réalisations 2009-2010

- ❖ Plusieurs activités régionales ont été organisées dans le cadre de la semaine de promotion des droits des usagers, dont la publication d'un calendrier et la diffusion d'une pièce de théâtre.

- ❖ Les membres du comité des usagers ont participé à une tournée de promotion des droits des usagers dans le cadre de la semaine du 9 au 13 février : tournée dans les écoles, pharmacies, Carrefour du Nord Ouest, organismes communautaires et entreprises privées.
- ❖ Une coordonnatrice est disponible 4 jours par semaine afin de faire de l'assistance et de l'accompagnement.
- ❖ Deux membres du comité des usagers siègent sur le CA et font des comptes-rendus des activités du comité des usagers.

3- Le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Comité exécutif

Président : Docteur Joël Pouliot

Membres : Docteure Janet Booth, trésorière
Ginette Gilbert-Blais, secrétaire
Docteur Pierre-Charles Gosselin, DSP
Jérôme Lamont, Directeur général
Docteure Tuong-Vi Pham, conseillère
Docteure Josée Théberge, conseillère
Docteur Louis Cossette, représentant CLSC de Senneterre

4- Le comité de gestion des risques

Président : Marc Bergeron

Réalisations 2009-2010

- ❖ En février un nouveau comité de gestion des risques a vu le jour, le personnel terrain impliqué quotidiennement dans des situations à risques sont réunis ainsi que des représentants de chaque site afin d'être mieux outillé pour identifier les risques et faire de la prévention.

- ❖ Début du projet SARDEM qui devrait permettre la diminution des erreurs de médicaments.
- ❖ Élaboration d'un programme de prévention des chutes par le comité vigilance des contentions.
- ❖ Poursuite de la formation sur les contentions.
- ❖ Le conseil d'administration est informé des activités de sécurité en adoptant les politiques. Des tableaux de bord des infections nosocomiales sont présentés à tous les CA.
- ❖ Suivi des taux de SARM, C. difficile, ERV, BLSE.
- ❖ Présentation de l'information sur les incidents et accidents au comité de vigilance par la gestionnaire de risques.

5- Le conseil des infirmières et infirmiers

Présidente : Mélanie Rocher

Membres : Carole Charron, vice-présidente
 Chantal Caron, secrétaire
 Valérie Beaudoin
 Marlène Beauregard
 Josée Côté
 Brenda Trépanier
 Cathy Aubin
 Doris Turcotte
 Sylvie Marchand, présidente CIIA

Mandat

Le mandat du CII est de formuler des recommandations au conseil d'administration dans cinq domaines qui touchent directement la pratique des soins infirmiers :

- L'appréciation générale de la qualité des actes infirmiers posés dans le centre;
- L'appréciation de la qualité des activités exercées par les « infirmières praticiennes spécialisées » et cela, en collaboration avec le CMDP et la DSI;
- Les règles de soins infirmiers applicables aux infirmières;
- Les règles de soins médicaux et d'utilisation des médicaments applicables aux « infirmières praticiennes spécialisées »;
- La distribution appropriée des soins dispensés par les infirmières.

Le CII formule également des avis au DG sur :

- L'organisation scientifique et technique du centre;
- L'évaluation et le maintien de la compétence des infirmières.

Le CII peut également être sollicité pour formuler des avis ou formuler des recommandations sur tout autre dossier confié par le DG et par le Conseil d'administration.

Réalisations 2009-2010

- ❖ Plan d'action respecté, révisé et à jour.
- ❖ Se faire connaître :
 - . projet vidéo
 - . CIIadelle – informe aussi nos membres
- ❖ Avis DSI
 - . préceptorat
 - . nos attentes à sa nouvelle arrivée
 - . ordonnances collectives
 - . règle de soins
- ❖ DG avis verbal
- ❖ Directrice de la santé physique
 - . Escalade de l'agressivité

- ❖ CIIA qui relève de nouveaux membres provenance du CLSC. Toutes les missions sont représentées, du jamais vu !
- ❖ Représentativité dans tous les comités ainsi qu'au C.A.
- ❖ Préparation de la journée de l'infirmière.

6- Le conseil multidisciplinaire

Présidente : Marie-Claude Gagné

Membres : Hélène Poirier, vice-présidente
 Hélène Michaud, secrétaire
 Clarence Gagnon
 Solange Poirier
 Pierre Barrette
 Annie Boudreau
 Mélanie Bernier (secrétaire en remplacement d'Hélène Michaud)
 Marcelle Latreille
 Mireille Loubert (en remplacement d'Hélène Michaud)
 Michel Lapointe, représentant de la direction générale
 Jérôme Lamont, directeur général

Réalisations 2009-2010

- ❖ Réabonnement à L'Association des Conseils multidisciplinaires du Québec (ACMQ).
- ❖ Mme Solange Poirier est élue pour siéger sur le comité aviseur pour le plan stratégique de l'organisation, en tant que représentante du CM.
- ❖ Envoi d'une lettre à M. Jérôme Lamont, directeur général, concernant les problèmes rencontrés par les professionnels à l'unité de débordement. Réponse de M. Lamont suite cette lettre de l'exécutif du CM.
- ❖ Une lettre a été envoyée par Mme Hélène Michaud, au nom de l'exécutif du CM à M. Sylvain Collard, chef de

programmes à la direction des services communautaires et services multidisciplinaires, pour lui signifier les motifs qui ont amené le CM à réagir au niveau de l'accueil des services de première ligne. Réponse de M. Collard nous offrant de rencontrer le conseil exécutif. Présentation de M. Collard des services d'accueil de première ligne en psycho social.

- ❖ Lettre envoyée par les nutritionnistes en mission CLSC. Hélène Michaud, s'est entretenue avec M. Lamont par rapport au dossier des nutritionnistes en mission CLSC qui s'inquiétaient d'être sous la direction des services financiers. Les nutritionnistes ont par la suite rencontré M. Lamont pour discuter de la situation.
- ❖ Une lettre officielle de la position du CM au sujet des risques d'exposition que subit le personnel de médecine nucléaire est envoyée à Mme Sylvie Lejeune, chef de service en radiologie et médecine nucléaire. Une lettre est envoyée au personnel du département de médecine nucléaire afin qu'il s'adresse au Comité de Santé et Sécurité du travail pour évaluer les risques potentiels à leur santé.
- ❖ Rencontre faite avec Claudine Baril, représentante du service des archives, afin de discuter des procédures pour l'épuration des dossiers. Elle nous invite à communiquer avec Mme Hélène Landry, chef intérimaire du service des archives ou avec Dr Pierre-Charles Gosselin, DSP, afin d'entamer les démarches pour modifier la procédure actuelle. Des démarches sont en cours avec le DSP à ce niveau.
- ❖ Deux capsules d'informations aux membres via le Neurotransmetteur ont été produites, afin de mieux faire connaître le CM.
- ❖ Considérant le corridor de service entre le CSSS de la Vallée-de-l'Or et le CHU McGill, préoccupation apportée par rapport aux possibilités de traduction des dossiers anglophones envoyés par les organismes anglophones. Le CM a demandé à Mme Josée Domingue, ergothérapeute, de produire une lettre à Dr Pierre-Charles Gosselin, DSP, afin d'expliquer la problématique.

7- Le comité prévention des infections

Présidente : Hélène Picard, conseillère-cadre en prévention des infections

Membres : Joanne Blais, pharmacienne
Cathy Lamontagne, infirmière chef du bloc opératoire
Guy Munger, chef en hygiène et salubrité
Josée Côté, infirmière en PI dans nos CHSLD
Martine Tremblay, chef de service – CLSC de Senneterre
Suzanne Veilleux, conseillère-cadre en santé publique
Frédéric Breton, microbiologiste
Jocelyne Martineau, adjointe à la direction du programme santé mentale et psychiatrie
Marie Cloutier, directrice en soins infirmiers (depuis septembre 2010)
Guylaine Sasseville, conseillère en santé et sécurité du travail
Pierre-Charles Gosselin, directeur des services professionnels
Liza Watters, coordonnatrice en santé physique et PI

Réalisations 2009-2010

- ❖ Gestion de l'écllosion de diarrhées associées au *Clostridium difficile* aux unités de chirurgie et de médecine-gériatrie (avril-août) et du risque associé à la présence constante, à l'Hôpital de Val-d'Or, de cas récidivants en attente d'hébergement.
- ❖ Gestion de l'écllosion de SARM en médecine-gériatrie de l'Hôpital de Val-d'Or (avril).
- ❖ Évaluation de l'utilisation des gants au CSSS de la Vallée-de-l'Or (avril).
- ❖ Participation à la gestion des deux vagues de la pandémie de grippe A (H1N1) – volet santé publique (d'avril à janvier) :
- ❖ Surveillance des cas (déclarations obligatoires)

- ❖ Prévention des infections (mesures diverses)
- ❖ Antiviraux (traitement et prophylaxie)
- ❖ Vaccination du personnel et de la population
- ❖ Mesures générales de santé publique.
- ❖ Consignes relatives aux animaux visiteurs en CHSLD.
- ❖ Poursuite de l'inventaire des équipements et surfaces à nettoyer ou désinfecter (« zones grises ») (septembre).
- ❖ Présence d'une ressource en prévention des infections (1 jour/2 semaines) dans les milieux de soins psychiatriques de Malartic (février).
- ❖ Organisation du sondage sur la prévention des infections dans le cadre du programme d'agrément des CSSS (mars).
- ❖ Déclaration provinciale des infections nosocomiales de SARM et de DACD.
- ❖ Tenue du tableau de bord local pour les divers sites du CSSS de la Vallée-de-l'Or sur les bactéries multirésistantes (SARM, BLSE, ERV).

